

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 30 octobre 2026

France 2030 : 6 nouveaux lauréats dans le cadre du volet régionalisé en Nouvelle-Aquitaine

L'État et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont sélectionné 6 nouveaux projets qui seront soutenus financièrement dans le cadre du volet régionalisé de France 2030 en Nouvelle-Aquitaine. Ce plan d'investissement régional doté de 23 millions d'euros sur la période 2025-2026 a pour objectif d'accompagner les projets d'innovation du tissu économique néo-aquitain.

Au total, ces 6 nouveaux projets ont reçu un soutien de 1,2 millions d'euros sur un montant total d'investissements de près de 3,5 millions d'euros. Depuis le lancement du volet régionalisé en Nouvelle-Aquitaine, la région compte 44 projets lauréats pour une aide publique globale de 10,8 millions d'euros.

Les lauréats ont été sélectionnés dans l'un des 3 appels à projets en cours dans la région Nouvelle-Aquitaine, opérés pour le compte de l'État et de la Région par Bpifrance : « Projets d'innovation », « Projets de filières », et « Projets Collaboratifs R&D (i-Démo régionalisé) ». Ils sont portés par les acteurs suivants :

- **Hybrid propulsion for space – Le Haillan (33)**

Société industrielle française, HyPrSpace commercialise des services de lancement suborbitaux et orbitaux via une gamme de lanceurs propulsés par une technologie hybride brevetée. Cette innovation de rupture, intrinsèquement duale, apporte une réponse concrète aux ambitions spatiales et de défense de l'Europe, grâce à des solutions robustes, compétitives et souveraines. Le projet SHADow soutenu innove avec une propulsion hybride utilisant l'oxygène de l'atmosphère pour fonctionner. Ce système faciliterait l'accès à l'espace et pourrait remplacer les propulseurs des véhicules civils ou défense évoluant dans les couches basses de l'atmosphère

- **Aquassay – Limoges (87)**

Société spécialisée dans l'optimisation des usages de l'eau pour les industries et les collectivités, Aquassay développe e-WE link une solution logicielle innovante de collecte et de transmission des données liées à l'utilisation de l'eau sur des sites industriels. Les fonctionnalités plus avancées permettront l'exploitation de modèles prédictifs et prescriptifs en temps réel.

- **Pragma – Merignac (33)**

Le projet, porté par PRAGMA, filiale technologique du groupe EASY CASH, s'attaque à un verrou du réemploi textile : la capacité à identifier, qualifier et valoriser des volumes importants de pièces uniques. La plateforme développée combine intelligence artificielle, reconnaissance d'image et tarification prédictive pour industrialiser ces opérations et les rendre accessibles aux acteurs de la filière (acteurs économiques et de l'économie sociale et solidaire), en Nouvelle-Aquitaine comme au-delà.

- **Soqut Imaging – Bègles (33)**

Soqut Imaging est une start-up qui développe une solution logicielle brevetée permettant une « biopsie numérique » du foie grâce à l'IRM en vue d'un diagnostic précoce de la MASH (maladie hépatique liée à l'obésité) dont l'évaluation précise demeure insatisfaisante avec les méthodes traditionnelles.

Le projet soutenu vise à étudier la faisabilité de transposer sa technologie sur le petit animal lors des études en phases pré-cliniques. Cette innovation permettrait de suivre l'efficacité des traitements chez le petit animal sans recours au sacrifice, répondant ainsi aux défis éthiques et réglementaires de l'industrie pharmaceutique.

- **Art de bâtir – Coulombiers (86)**

Entreprise de maçonnerie patrimoniale, reconnue pour son expertise dans la restauration du bâti ancien et la construction inspirée des savoir-faire traditionnels, Art de bâtir ambitionne de développer et d'industrialiser un procédé inédit de construction à base de béton de chaux/chanvre projeté en pleine masse, destiné à la construction neuve et à la rénovation. Cette innovation vise à créer des murs biosourcés performants, tout en simplifiant la mise en œuvre et en intégrant directement les réseaux techniques dans la structure. Le projet contribuera à accélérer l'usage de matériaux locaux et bas carbone dans le secteur du bâtiment.

- **A puissance 3 – Saucats (33)**

PME industrielle française spécialisée dans les solutions de mesure, de contrôle et de sécurité pour les environnements industriels sensibles. Le projet soutenu repense les installations industrielles en réduisant fortement le câblage grâce à un rail intelligent et à des capteurs connectés de nouvelle génération. Associés à une plateforme numérique dédiée, ces équipements sont plus simples à installer, à configurer et à maintenir. Il s'agit d'améliorer la performance des sites industriels tout en accélérant leur transition numérique.

France 2030 est un plan d'investissement ambitieux dédié au financement des projets innovants et à leur industrialisation. Il est doté au niveau national d'une enveloppe financière de 54 milliards d'euros. Le plan associe les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels, sociétaux et sociaux à venir.

Les territoires sont l'une des clefs de voûte des ambitions portées par France 2030 avec un volet « France 2030 régionalisé » dont la particularité est que **chaque euro investi par l'État est complété d'un euro investi par la Région**.

Dans le cadre du volet régionalisé de France 2030 en Nouvelle-Aquitaine, ces appels à projets permettront de mobiliser 23 millions d'euros sur la période 2025-2026. Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes d'investissements d'avenir, désormais intégrés à France 2030, qui ont déjà permis de financer 44 projets innovants pour un montant d'aides de 10,8 millions d'euros.

Retrouvez les appels à projets en cours et candidater sur www.france2030-en-nouvelle-aquitaine.fr

Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine : *« J'adresse mes plus chaleureuses félicitations aux lauréats de France 2030 régionalisé. Cette distinction vient récompenser la qualité, l'ambition et le caractère innovant de leurs projets. Elle témoigne du dynamisme de la Nouvelle-Aquitaine et de la capacité de ses acteurs à imaginer et construire les solutions qui répondront aux défis de demain. À travers ces initiatives, ce sont de nouvelles perspectives qui s'ouvrent pour nos entreprises et nos filières, au service de la transformation et de la compétitivité de notre territoire. France 2030 régionalisé constitue à cet égard un levier concret pour accompagner les acteurs économiques dans leurs projets d'innovation et de transformation. Je salue l'engagement et la détermination de toutes celles et ceux qui portent ces projets et leur adresse tous mes vœux de réussite dans la mise en œuvre de leurs ambitions. En soutenant l'innovation et les transitions, France 2030 régionalisé contribue pleinement à préparer l'avenir et à renforcer durablement l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine »*

Alain ROUSSET, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : *« Ce sont de vrais projets de rupture technologique. A l'image d'HyPrSpace, qui révolutionne les systèmes de propulsion dans le spatial avec son moteur hybride à base d'oxygène liquide et de polyéthylène. Tandis que Soqut Imaging a mis au point une « biopsie numérique » du foie grâce à l'IRM. Même dans des secteurs traditionnels comme le BTP, nous avons des pépites comme Art de bâtir, qui peut disrupter le marché en industrialisant un procédé inédit de construction à base de béton de*

chaux/chanvre. Autant de belles innovations d'intérêt général, qui ont besoin d'un soutien public pour émerger, avant de trouver leur marché. C'est cette politique de soutien à l'innovation sur le long terme, qui a permis en 2025 à la Nouvelle-Aquitaine d'être la première région française à créer des usines».

Contacts presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine
Sophie BILLA – 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
Rachid BELHADJ – 05 57 57 02 75
presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bpifrance
presse@bpifrance.fr

À propos de France 2030

- **France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des dépôts et des consignations. *Plus d'informations sur* : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> / @SGPI_avenir_

À propos de la Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine, qui a mis le soutien à l'innovation au cœur de sa politique économique, se distingue par une politique de réindustrialisation exemplaire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2019, la Nouvelle-Aquitaine concentrait 36% des créations nettes d'emplois industriels en France et en 2024, elle était la deuxième région française en matière de créations de sites industriels, pour la deuxième année consécutive. Aujourd'hui, l'industrie représente 13,3 % du PIB régional, alors que la moyenne nationale est à 9,5 %.

Le volet régionalisé du plan France 2030 permet de renforcer encore l'innovation au sein des entreprises et acteurs de l'écosystème de Nouvelle-Aquitaine. Des acteurs, qui doivent fortement investir pour faire face aux multiples transitions qui s'imposent à eux, (environnementale, énergétique, IA, robotique...) et s'adapter aux bouleversements géopolitiques en cours (conflits, protectionnisme, etc.) ;

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://www.bpifrance.com> - <https://presse.bpifrance.fr/>
Suivez-nous sur LinkedIn : @Bpifrance et X : @Bpifrance - @BpifrancePresse